



## **Suivi – Demande du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères et du commerce international**

### **Transcription de la demande de la présidente au Conseil des arts du Canada**

Merci, Monsieur Brault. Vous avez entendu la sonnerie d'appel; cela signifie que nous devons conclure la séance. Vous êtes un expert des arts-affaires, entre autres, et cela a d'ailleurs été souligné. Il faut maintenant une bonne dose de créativité pour développer les choses qui n'entraient pas autrefois dans la catégorie des arts – tous les trucs qu'utilisent les jeunes, pas moi. Nous devons donc faire preuve nous aussi de créativité afin de mobiliser la nouvelle génération; il faut explorer de nouveaux outils, de nouvelles façons de mettre en lien les jeunes de l'Afrique, par exemple, et ceux d'ici. Ils sont au cœur de ces liaisons. Comment pouvons-nous les aider à le faire, et de façon positive, pour qu'en bénéficient également nos relations en matière de politique étrangère? Vous voudrez sans y doute y réfléchir un peu. Je ne m'attends pas à une réponse aujourd'hui. Si vous pouviez nous faire part de vos commentaires à ce sujet, même si ce n'est qu'un paragraphe ou deux, nous vous en serions très reconnaissants.

### **Réponse du Conseil des arts du Canada**

Les artistes et les organismes artistiques du Canada exercent une présence très active dans l'univers numérique, souvent au sein de réseaux mondiaux bien établis, où ils peuvent créer et



faire connaître leurs œuvres. En diffusant leurs œuvres sur des plateformes numériques, ils peuvent promouvoir de nombreuses valeurs canadiennes, dont la liberté d'expression, les droits de la personne et la démocratie culturelle, en plus de favoriser les discussions sur des enjeux qui revêtent de l'importance tant pour les Canadiens que pour les gens de partout ailleurs dans le monde. Cela leur permet également de rejoindre les publics de demain, dont la relation avec les arts passe de plus en plus par la voie du numérique.

Il y a cependant des limites à ce que les artistes et les organismes artistiques du Canada peuvent accomplir à eux seuls. La prolifération massive de contenu numérique nuit considérablement à la visibilité des artistes canadiens et de leurs œuvres. Cette prolifération a également de graves répercussions sur la capacité des artistes de vivre de leur art puisque la diffusion du contenu est de plus en plus tributaire d'agrégateurs reposant sur des algorithmes tels que Spotify, où le consommateur obtient du contenu à faible coût, mais où le créateur voit ses gains se réduire comme peau de chagrin.

Afin de répondre à ces défis et à d'autres problématiques du genre, le Conseil des arts du Canada a mis sur pied le fonds Stratégie numérique, qui encourage une approche globale permettant aux artistes, aux groupes et aux organismes artistiques de comprendre et d'évaluer l'univers du numérique, de s'y engager et de répondre aux mutations culturelles et sociales engendrées par celui-ci. Créé pour une durée de quatre ans, soit de l'automne 2017 à avril 2021, le fonds permettra au Conseil des arts d'investir 88,5 millions de dollars sous la forme de subventions accordées à des projets qui donneront l'impulsion puissante et durable nécessaire pour assurer le



passage à l'ère numérique qu'attendent le secteur des arts et nos concitoyens. Nous sommes convaincus que le fonds permettra aux artistes et aux organismes artistiques canadiens de continuer à occuper une place de choix sur la scène numérique mondiale.

Si le Canada souhaite mieux faire connaître ses artistes et leur offrir une diffusion accrue dans le cadre de ses efforts diplomatiques, il doit tenir compte des possibilités du monde numérique. Les plateformes numériques offrent un moyen rapide, efficace et économique de promouvoir les artistes canadiens à l'étranger. Affaires mondiales Canada pourrait envisager de miser davantage sur la diplomatie culturelle numérique – par exemple en utilisant ses réseaux sur les médias sociaux et ses sites Web actuels pour mieux faire connaître les artistes canadiens, plus particulièrement ceux qui effectuent une tournée dans une région présentant un intérêt stratégique ou à proximité d'une mission donnée. Peu importe l'approche retenue, il sera cependant crucial qu'Affaires mondiales Canada maintienne le dialogue avec les artistes. Le milieu artistique canadien est de plus en plus diversifié et ses membres proviennent des quatre coins de la planète. Le gouvernement canadien a peut-être établi des liens diplomatiques de grande portée, mais les artistes, eux, ont un lien direct avec le cœur et l'esprit de personnes de partout dans le monde. Il ne faut pas sous-estimer leur influence. Comme il connaît très bien le secteur des arts au Canada, le Conseil des arts serait heureux de faciliter les échanges entre Affaires mondiales Canada et les artistes canadiens dans le cadre d'éventuelles initiatives de diplomatie numérique.

*Le 9 février 2018*